



Une expérimentation pour prévenir l'obésité chez l'enfant de 3 à 8 ans

L'EXPERIMENTATION



LFSS 2016

Article 68, LFSS
du 21/12/2015

Possibilité de mener **des expérimentations** visant à améliorer la prise en charge et le suivi **des enfants de 3 à 8 ans et leur famille**

chez lesquels **le médecin a repéré un risque d'obésité**, tel que défini par les recommandations de la HAS

en mettant en place **une prise en charge pluridisciplinaire (diététique, psychologique, activité physique) précoce et adaptée aux besoins de l'enfant et à sa famille**

**3 textes en
découlent**

Arrêté

fixant la **liste des territoires**
retenus
(JO du 13/09/2016)

Décret du 02 mai 2017

fixant les modalités de mise en
œuvre de l'expérimentation,
notamment les **échanges d'info**
entre les professionnels prenant
en charge l'enfant
(JO du 04/05/17)

Arrêté du 10 février 2017

fixant le **cahier des charges** de
l'expérimentation
(JO du 22/02/2017)

Démarrage :

Fin 2017

Durée :

Jusqu' à fin 2019

L'EXPERIMENTATION



OBJECTIF : permettre, grâce à la mise en place d'un forfait spécifique, une prise en charge pluridisciplinaire précoce, adaptée aux besoins, pour les enfants de 3 à 8 ans à risque d'obésité et leur entourage



Dans 3 zones géographiques - Pendant 2 ans



**UNE OFFRE
POUR LE MÉDECIN QUI SUIT
L' ENFANT**

- MISE EN ŒUVRE DU FORFAIT**
- Au sein de structures habilitées par des professionnels tel que diététicien, psychologue, kinésithérapeute, autres professionnels habilités...
 - Liste des structures habilitées remise aux médecins prescripteurs
 - Permet la prise en charge de prestations **habituellement non remboursées par l' Assurance maladie**

**PRISE EN CHARGE
PLURIDISCIPLINAIRE**

**GRATUITE ET PERSONALISEE
pour vos jeunes patients et
leurs familles**

1^{ère} année

3 bilans (maximum)
1 bilan diététique (systématique),
1 bilan psychologique (selon besoin)
1 bilan d' activité physique (selon besoin)

2^{ème} année (si renouvellement)

12 consultations de suivi
(maximum et selon besoin)
**diététique et/ou
psychologique**

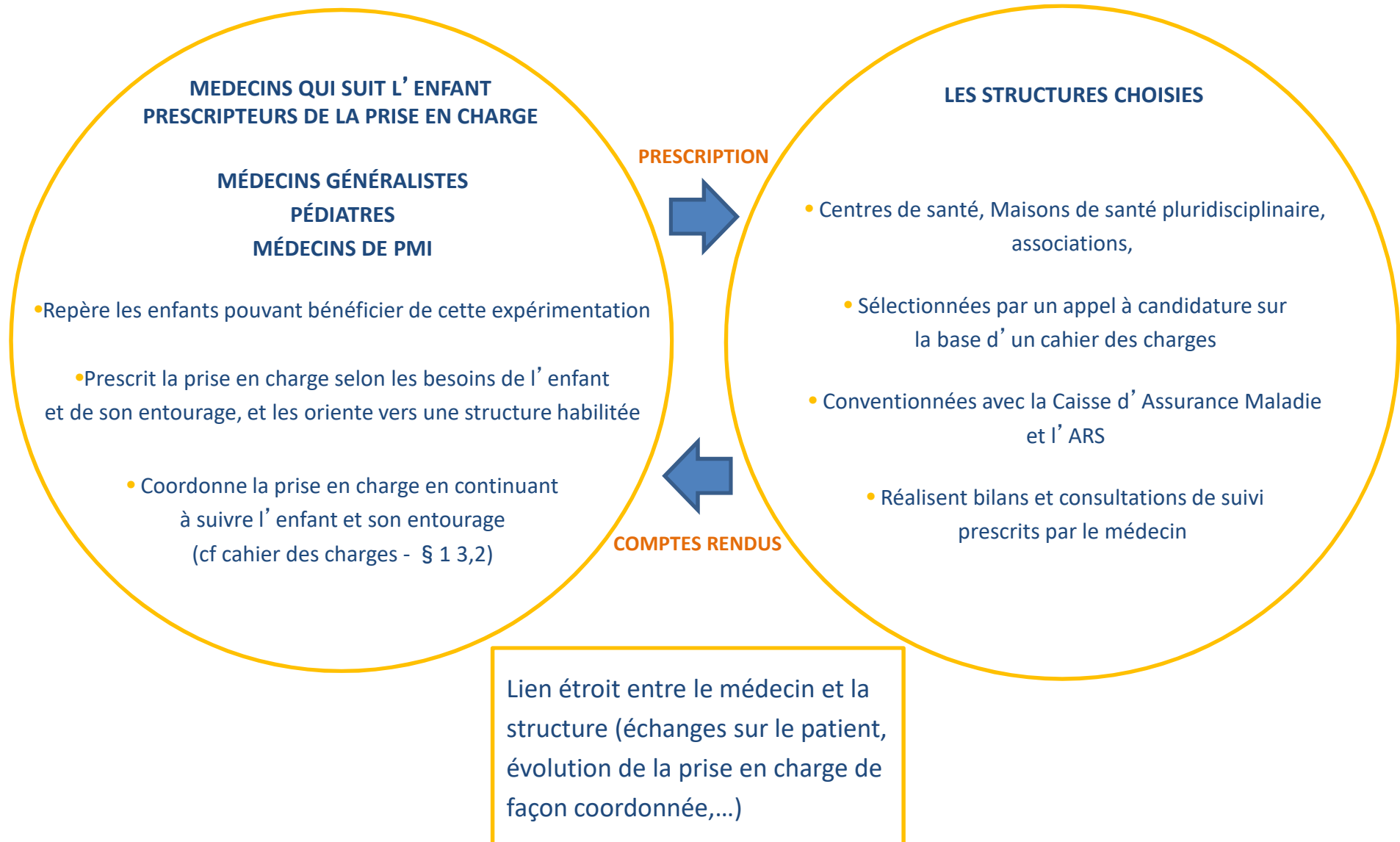
L'EXPERIMENTATION



Expérimentation pilotée par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés et le Ministère des Solidarités et de la Santé, en partenariat avec :

- le Collège de la Médecine Générale,
- l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire,
- l'Association pour la Prise en charge et la Prévention de l'Obésité en Pédiatrie,
- la Coordination Nationale des Réseaux de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique,
- l'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes,
- la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole,
- les Caisses d'Assurance Maladie des Flandres, de Seine-Saint-Denis et de la Réunion,
- les Agences Régionales de Santé des Hauts de France, Ile de France et Océan Indien,
- Le Service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

LES PRESCRIPTEURS ET LES STRUCTURES CHOISIES

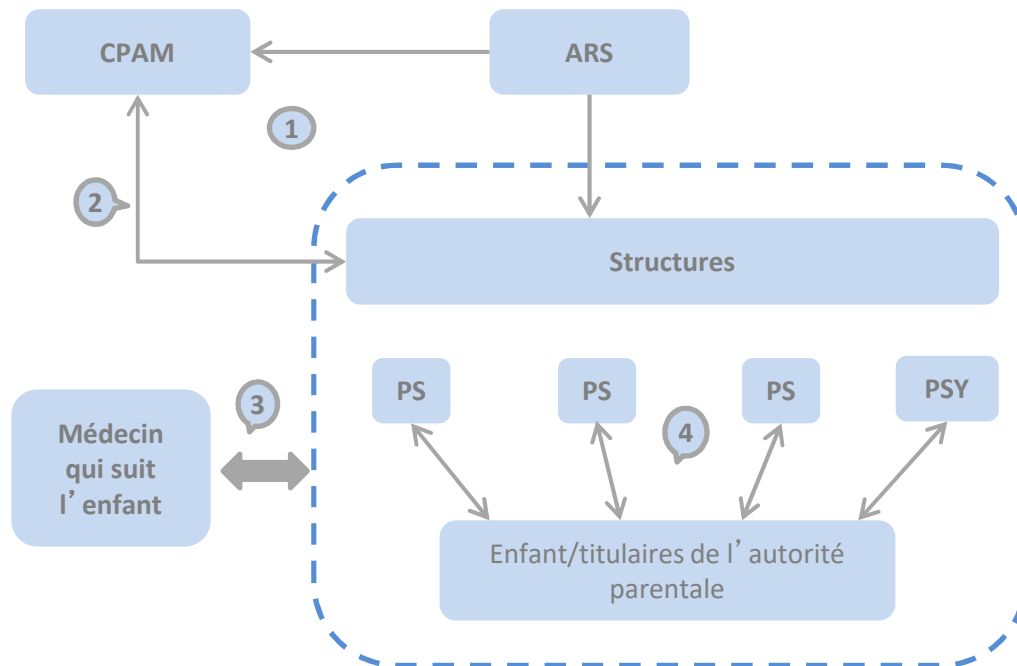


LES STRUCTURES CHOISIES



STRUCTURES ELIGIBLES :

- Centre de santé pluridisciplinaires
- Maisons de santé pluridisciplinaires
- Autres structures disposant des compétences requises



1

SELECTION DES STRUCTURES

- Appel à candidature sur la base d'un cahier des charges
- Signature de conventions entre chaque structure retenue/Caisse d' Assurance Maladie/ARS

2

VERSEMENT DU FORFAIT

- Par la Caisse d' Assurance Maladie à chaque structure
- Sur la base de justificatifs des prestations réalisées
- Chaque structure rémunère ses professionnels

3

PRESCRIPTION A LA MAIN DU MEDECIN

- Décide de l'opportunité de la prise en charge
- Sa nature et sa quantité dans les limites prévues

4

REALISATION DES PRESTATIONS PAR LES PROFESSIONNELS DE LA STRUCTURE

- Chaque professionnel adresse au médecin prescripteur les comptes rendus des prestations réalisées

PUBLIC CIBLE DE CETTE EXPERIMENTATION



ENFANTS DE 3 À 8 ANS ET LEUR ENTOURAGE

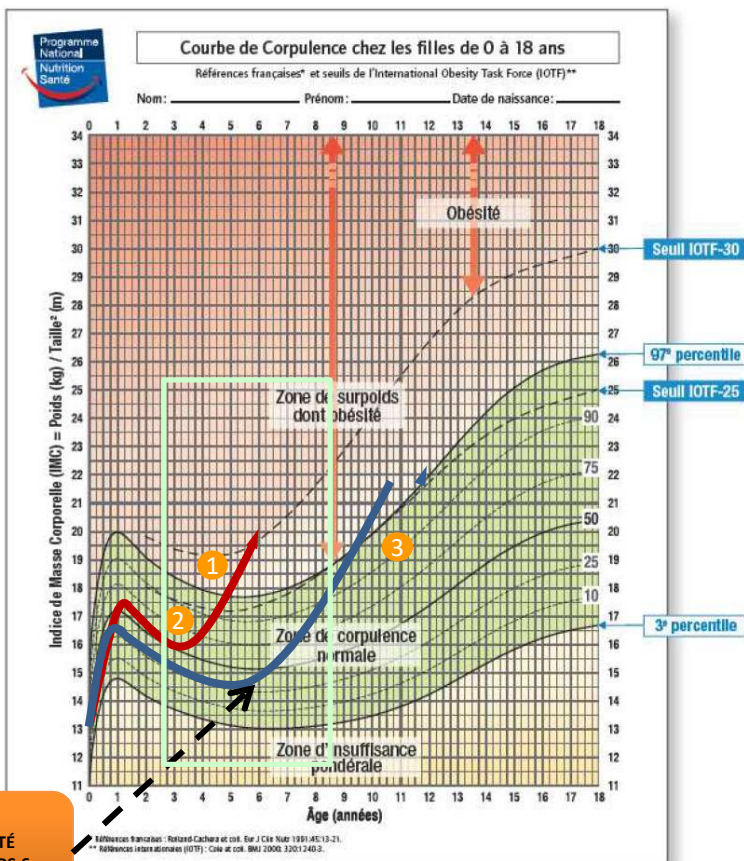
1 En surpoids

IMC supérieur ou égal au 97ème percentile des courbes de corpulence françaises

Signes d'alerte sur la courbe de corpulence

2 Rebond d'adiposité précoce (avant 6 ans)

3 Changement rapide de couloir vers le haut



REBOND D'ADIPOSITÉ NORMAL VERS 6 ANS

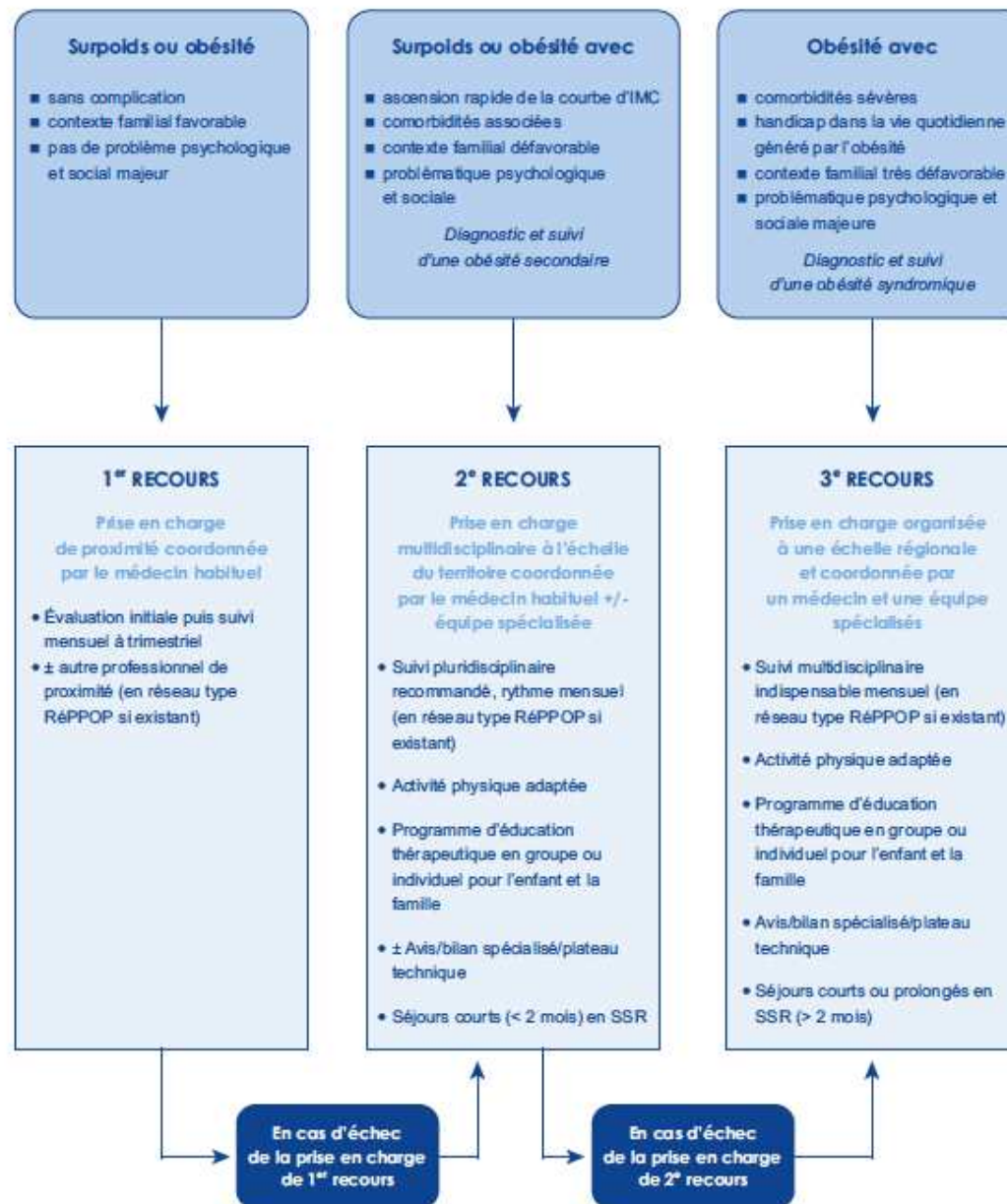
Une courbe de corpulence ludique et pédagogique pour vous aider à parler du surpoids



IMPORTANCE DE TRACER LA COURBE DE CORPULENCE DE L'ENFANT DANS SON CARNET DE SANTÉ GRÂCE À UN CALCUL RÉGULIER DE L'IMC

LES ENFANTS POUVANT BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF SONT CEUX NE RELEVANT PAS D'UNE PRISE EN CHARGE DE 2^E ET 3^E RECOURS SELON LES RECOMMANDATIONS DE LA HAS (CF. DOCUMENT « BIEN ORIENTER »)

Parcours de soins de l'enfant et adolescent en surpoids ou obèse



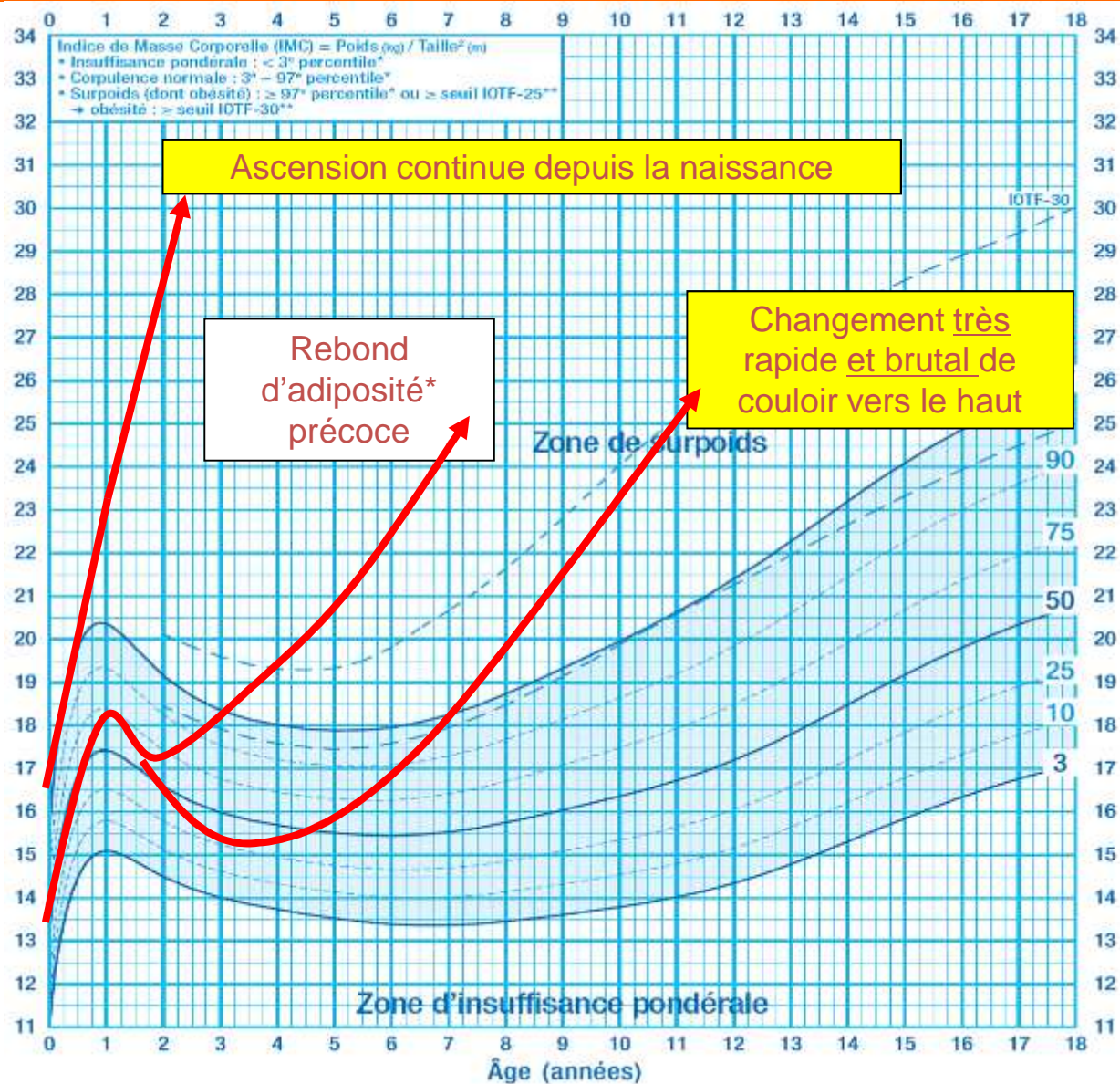
Trois niveaux de prise en charge

AE

- **1^{er} recours** : de proximité par le médecin habituel
 - ✓ surpoids ou obésité commune non compliquée
 - ✓ contexte familial favorable
 - ✓ pas de problème psychologique et social majeur
- **2^e recours** : multidisciplinaire à l'échelle d'un territoire + professionnels spécialisés
 - ✓ échec de la prise en charge de 1^{er} recours
 - ✓ et/ou surpoids avec ascension brutale de la courbe d'IMC
 - ✓ et/ou obésité avec d'éventuelles comorbidités associées ...
- **3^e recours** : échelle régionale + médecin et une équipe spécialisés
 - ✓ échec de la prise en charge de 2^e recours
 - ✓ et/ou comorbidités sévères
 - ✓ et/ou handicap dans la vie quotidienne généré par l'obésité
 - ✓ et/ou contexte familial très défavorable

Les signes d'alerte à repérer sur la courbe IMC

*L'âge de rebond est l'âge correspondant au point le plus bas de la courbe d'IMC (en moyenne = 6 ans)



UNE BROCHURE EXPLICATIVE À REMETTRE AVEC VOTRE PRESCRIPTION : « MISSION RETROUVE TON CAP »



- Ludique et synthétique
- Pour expliquer à l'enfant et son entourage, l'intérêt de cette prise en charge et son déroulement
- Quelques astuces pour remplir cette mission

SECURITE SOCIALE
l'Assurance Maladie

mission RETROUVE TON CAP

Aidez votre enfant à grandir en bonne santé

Votre enfant présente un surpoids ou votre médecin a repéré un risque d'obésité...

Rassurez-vous, il est possible d'agir pour aider votre enfant à grandir en bonne santé.

Pour le bien-être et la santé de votre enfant, votre médecin vous propose un accompagnement gratuit et personnalisé, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Cet accompagnement commence par un bilan diététique qui est éventuellement complété par d'autres bilans : activité physique et/ou psychologique.

Puis, selon les besoins de votre enfant, des rendez-vous de suivi peuvent être mis en place.

Ce sera l'occasion de faire le point sur son rythme de vie : ses activités, ses habitudes alimentaires, son sommeil et son bien-être...

Les bilans et rendez-vous de suivi sont réalisés par des professionnels exerçant dans une structure habilitée pour ce projet pilote.

>> Vous êtes les premiers à bénéficier de ce projet pilote pour les enfants de 3 à 8 ans, c'est une vraie chance pour votre enfant.

Concrètement, comment ça se passe ?

- 1 Avec la prescription du médecin, vous téléphonez à la structure de santé que vous avez choisie pour prendre les rendez-vous.
- 2 Vous signez le bulletin d'adhésion lors du premier rendez-vous pour que votre enfant bénéficie de cet accompagnement.
- 3 Vous rencontrez avec votre enfant les professionnels qui vont l'accompagner. Les comptes rendus des rendez-vous seront envoyés à votre médecin.
- 4 Vous consultez votre médecin pour refaire le point, une fois les premiers rendez-vous réalisés.

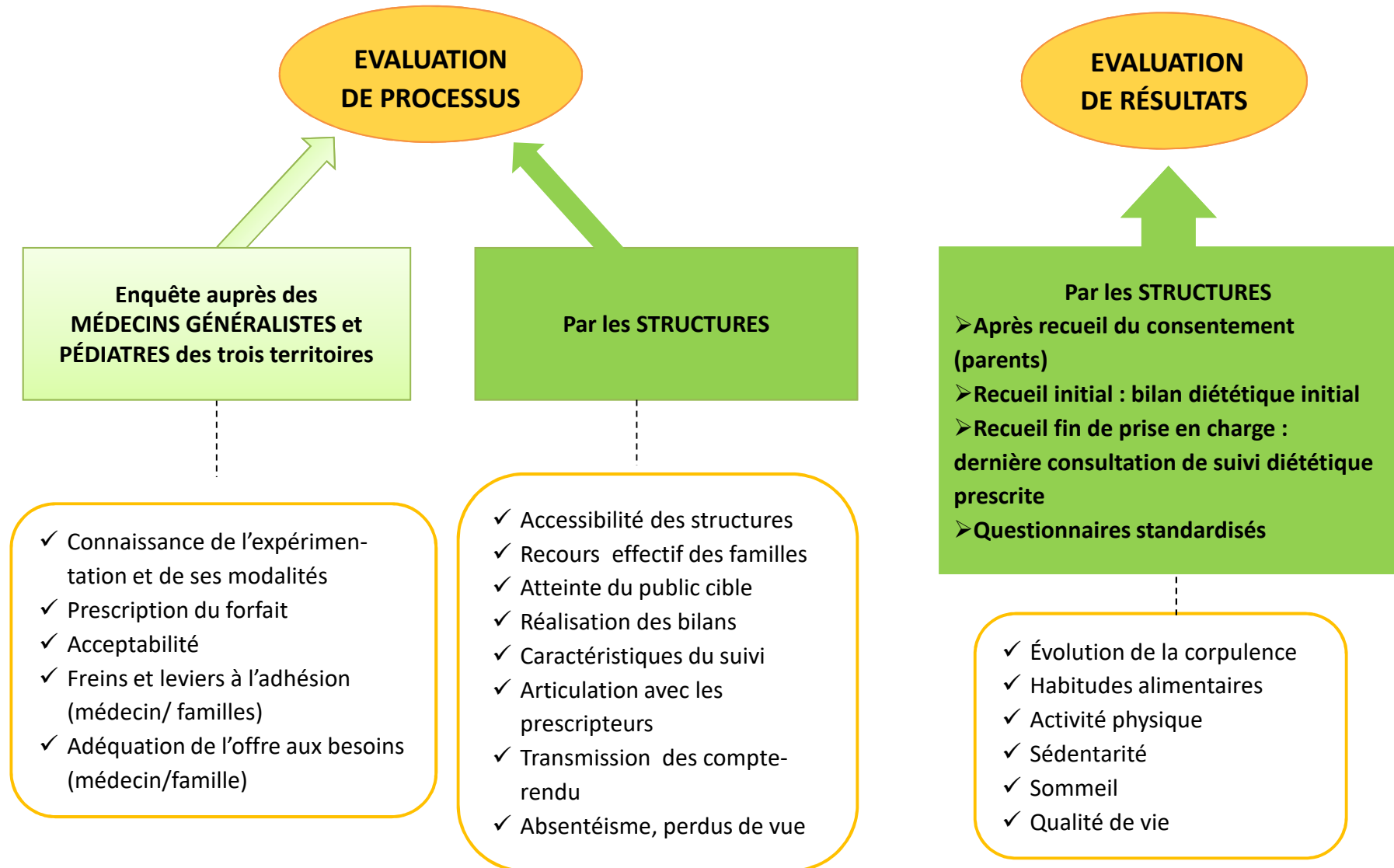
mission RETROUVE TON CAP



- ➔ Document élaboré par le CMG et validé par APOP/RePPOP/AFPA :
Bien orienter – Surpoids de l'enfant: prise en charge pluridisciplinaire
pour prévenir l'obésité chez les enfants de 3 à 8 ans
- ➔ Courbe de corpulence pédagogique
- ➔ Fiches pratiques accompagnement diététique, psychologique, bilan
d'activité physique
- ➔ Bulletin d'adhésion à l'expérimentation
- ➔ Liste des structures pluridisciplinaires retenues sur le département

L'ÉVALUATION

Finalité : juger des conditions d'une généralisation



AVIS DE L'APOP/CN RePPOP



⇒ Intérêt d'une réflexion sur la prise en charge par l'Assurance maladie d'un accompagnement pluridisciplinaire hors nomenclature

⇒ Reconnaissance du modèle « RéPPOP »

⇒ Mobilisation du collège de médecine générale

⇒ Elaboration d'outils communs

→ **DECISION DE PARTICIPER AUX TRAVAUX**

MAIS

⇒ Pas de sollicitation au moment de l'écriture du projet

RESERVES DE L'APOP



➔ **Pourquoi ne pas financer des modèles qui marchent et/ou donner plus de moyens à ceux qui font ?** (RePPOP, PMI, CSO ...)

➔ **Champ d'action: « enfants à risque d'obésité » 3 à 8 ans**

→ Niveau 1 (et 2?) de recours HAS

→ Intérêt PEC pluridisciplinaire en cas de rebond sans surpoids ? À 3-4 ans ?

➔ **Formation des professionnels non prévue – Expertise ?**

Proposition de l'APOP et des RéPPOP

➔ **Intervenants: professionnels de santé et psychologues**

→ flou, compétences ?, APA ?

➔ **Implication des médecins traitants**

➔ **Choix de départements « difficiles »**

→ Adhésion des familles / aspects culturels